

**R.A.F**

**REVISION AUDIT FRANCE**

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

**" DOULEURS SANS FRONTIERES"**

**Association sans but lucratif**

**Siège Social :  
Hôpital LARIBOISIÈRE  
2 Rue Ambroise Paré  
75010 PARIS**

**EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS**

**CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**R.A.F**

**REVISION AUDIT FRANCE**

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

**" DOULEURS SANS FRONTIERES "**

**Association sans but lucratif**

**Siège Social :  
Hôpital LARIBOISIERE  
2 Rue Ambroise Paré  
75010 PARIS**

**EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS**

**CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE**

# R.A.F

## REVISION AUDIT FRANCE

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

DOULEURS SANS FRONTIERES  
HOPITAL LARIBOISIÈRE  
2 Rue Ambroise Paré  
75010 PARIS

CC 19

Aux Adhérents

de l'association DOULEURS SANS FRONTIERES "

### I – OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « DOULEURS SANS FRONTIERES » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

### II – FONDEMENT DE L'OPINION

#### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

#### ***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **III – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV – VERIFICATION DU RAPPORT DE GESTION ET DES AUTRES DOCUMENTS ADRESSES AUX MEMBRES**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Trésorier et dans les autres documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

### **V – RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

### **VI – RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

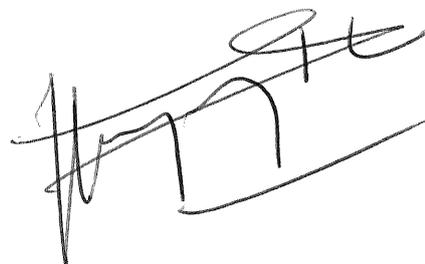
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 24 mai 2019

Pour R.A.F.

Jean Claude HAGEGE

Commissaire aux Comptes Inscrit



ASSOCIATION DOULEURS SANS FRONTIERES

# COMPTES ANNUELS

Bilan au 31/12/2018

HÔPITAL LARIBOISIERE

2, rue Ambroise Paré

75010 PARIS

SIRET : 43315211300018

# COMPTES ANNUELS

## BILAN ACTIF

	Au 31/12/18			Au 31/12/17
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
<b>Actif immobilisé</b>				
<b>Immobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	3 881	2 232	1 649	504
Fonds commercial				
Autres				
Immobilisations en cours				
Avances				
<b>Immobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres	2 278	2 278		245
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations financières (1)</b>				
Participations				
Titres immobilisés de l'activité en portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	38 000		38 000	72 000
<b>TOTAL (I)</b>	<b>44 159</b>	<b>4 510</b>	<b>39 649</b>	<b>72 749</b>
Comptes de liaison				
<b>Total (II)</b>				
<b>Actif circulant</b>				
<b>Stocks et en-cours</b>				
Matières premières, autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 622		2 622	
<b>Créances (2)</b>				
Usagers et comptes rattachés				
Autres	442 434	32 314	410 120	764 595
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
<b>Disponibilités</b>	698 322		698 322	681 730
<b>Charges constatées d'avance (2)</b>	21 379		21 379	12 798
<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 164 757</b>	<b>32 314</b>	<b>1 132 443</b>	<b>1 459 123</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler (IV)				
Primes de remboursement des emprunts (V)				
Ecart de conversion actif (VI)	286		286	4 568
<b>TOTAL GENERAL ACTIF (I à VI)</b>	<b>1 209 202</b>	<b>36 824</b>	<b>1 172 378</b>	<b>1 536 439</b>
(1) Dont à moins d'un an				
(2) Dont à plus d'un an	274 731			
ENGAGEMENTS RECUS				
Legs net à réaliser :				
- Acceptés par les organes statutairement compétents				
- Autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre				

## BILAN PASSIF

	Au 31/12/2018	Au 31/12/2017
	Net	Net
<b>Fonds propres</b>		
Fonds associatifs sans droit de reprise		
Ecarts de réévaluation		
Réserves	543 630	524 562
Report à nouveau		
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	18 520	19 068
Autres fonds associatifs		
Fonds associatifs avec droit de reprise :		
- Apports		
- Legs et donations		
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs		
Ecarts de réévaluation		
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées		
Droit des propriétaires commodat		
<b>TOTAL (I)</b>	<b>562 149</b>	<b>543 630</b>
Comptes de liaison		
<b>TOTAL (II)</b>		
<b>Provisions et fonds dédiés</b>		
Provisions pour risques	1 438	1 418
Provisions pour charges		
Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement	174 550	297 335
Fonds dédiés sur autres ressources		
<b>TOTAL (III)</b>	<b>175 988</b>	<b>298 753</b>
<b>Emprunts et dettes (1)</b>		
Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	89 858	60 087
Dettes fiscales et sociales	23 946	30 873
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 861	7 661
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	312 987	593 831
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>432 653</b>	<b>692 451</b>
Ecart de conversion passif (V)	1 588	1 605
<b>TOTAL GENERAL PASSIF (I à V)</b>	<b>1 172 378</b>	<b>1 536 439</b>
(1) Dont à moins d'un an		
(1) Dont à plus d'un an	240 000	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banque		
ENGAGEMENTS DONNES		
Legs net à réaliser :		
- Acceptés par les organes statutairement compétents		
- Autorisés par l'organisme de tutelle		
Dons en nature restant à payer		

## Compte de résultat

		Du 01/01/2018 au 31/12/2018			Du 01/01/2017 au 31/12/2017
		France	Exportation	Total	Total
<b>Produits d'exploitation</b>					
Ventes de biens & services		25 865		25 865	18 471
Ventes nettes		25 865		<b>25 865</b>	<b>18 471</b>
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				398 089	575 869
Reprises sur provisions amortissements, dépréciations et transferts de charges				1 474	4 851
Cotisations				6 300	6 750
Dons				1 118 443	1 370 328
Autres produits				5 976	2 891
<b>TOTAL (I)</b>				<b>1 556 148</b>	<b>1 979 160</b>
<b>Charges d'exploitation</b>					
Achats de marchandises					
Variations de stock marchandises					
Achats matières premières et autres approvisionnements					
Variation de stocks matières premières et autres approvisionnements					
Autres achats et charges externes				984 241	1 258 636
Impôts, taxes et versements assimilés				7 969	10 440
Salaires et traitements				501 995	496 089
Charges sociales				99 337	86 975
Dotations aux amortissements sur immobilisations				526	1 522
Dotations aux dépréciations des immobilisations					
Dotations aux dépréciations des actifs circulants				5 713	
Dotations aux provisions				338	318
Autres charges				56 532	25 788
<b>TOTAL (II)</b>				<b>1 656 651</b>	<b>1 879 768</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>				<b>(100 503)</b>	<b>99 393</b>
Excédent ou déficit transféré (III)					
Déficit ou excédent transféré (IV)					
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (III-IV)</b>					

## Compte de résultat (suite)

	Du 01/01/2018 Au 31/12/2018	Du 01/01/2017 Au 31/12/2017
<b>Produits financiers</b>		
Produits financiers de participations		
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	588	584
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	1 869	902
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL (V)</b>	<b>2 457</b>	<b>1 487</b>
<b>Charges financières</b>		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	10 067	18 295
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement		
<b>TOTAL (VI)</b>	<b>10 067</b>	<b>18 295</b>
<b>RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>	<b>(7 611)</b>	<b>(16 809)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>	<b>(108 114)</b>	<b>82 584</b>
<b>Produits exceptionnels</b>		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	4 093	435
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
<b>TOTAL (VII)</b>	<b>4 093</b>	<b>435</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>		
Sur opérations de gestion	244	3 172
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>TOTAL (VIII)</b>	<b>244</b>	<b>3 172</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>	<b>3 849</b>	<b>(2 737)</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)		
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs (X)	297 335	236 555
Engagements à réaliser sur ressources affectées (XI)	174 550	297 335
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)</b>	<b>1 860 032</b>	<b>2 217 637</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)</b>	<b>1 841 512</b>	<b>2 198 569</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT (TOTAL PRODUITS-CHARGES)</b>	<b>18 520</b>	<b>19 068</b>

## Evaluation des contributions volontaires en nature

	2018	2017
<b>Produits</b>		
Bénévolat	109 300	94 450
Prestations en nature	52 830	36 394
Dons en nature	4 129	17 740

<b>Charges</b>		
Bénévolat	109 300	94 450
Mise à disposition de biens	43 274	30 253
Prestations en nature	9 556	6 142
Dons en nature	4 129	17 740

# ANNEXE

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total du bilan avant répartition est de 1 172 378 euros, présenté sous forme de liste et dégageant un excédent de 18 520 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

## Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du règlement 99-01 ANC relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- . continuité de l'exploitation
- . permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- . indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### Informations relatives aux opérations inscrites au bilan et au compte de résultat

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractère significatif.

### Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

### Amortissements

Ils sont calculés en fonction de la durée d'utilisation prévue suivant le mode linéaire.

Toutefois, l'entreprise a retenu la durée d'usage pour déterminer le plan d'amortissement des immobilisations non décomposables :

- . Matériel informatique : 3 ans
- . Logiciels : 3 ans

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date d'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice (cours Banque de France). La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques.

### Subventions pluriannuelles

Lorsque les subventions sont accordées pour plusieurs exercices, elles sont réparties en fonction des périodes ou étapes d'attribution définies dans la convention ou, à défaut, prorata temporis. La partie rattachée à des exercices futurs est inscrite en « produits constatés d'avance » (487).

Ainsi, le traitement comptable des subventions accordées pour plusieurs exercices prend en compte :

- la quote-part de la subvention concernant les exercices futurs, laquelle est à inscrire en produits constatés d'avance,
- la quote-part de la subvention relative à l'exercice, qui est inscrite en fonds dédiés pour la partie non utilisée à la clôture.

# Evénements significatifs au cours de l'exercice

Néant

1. Description de l'événement

2. Date

## Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début d'exercice	Affectation du résultat et retraitement	Augmentation	Diminution	Solde à la fin de l'exercice
<b>Fonds propres</b>					
<b>Fonds associatifs sans droit de reprise</b>					
- Patrimoine intégré					
- Fonds statutaires					
- Subventions d'investissement sur biens non renouvelables					
- Apports sans droits de reprise					
- Legs et donations avec contrepartie d'actifs immobilisés					
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables					
<b>Ecarts de réévaluation</b>					
Réserves :					
- Réserves indisponibles					
- Réserves statutaires ou contractuelles					
- Réserves réglementées					
- Autres réserves	524 562		19 068		543 630
<b>Report à nouveau</b>					
<b>Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)</b>	19 068	(19 068)	18 520		18 520
<b>Autres fonds associatifs</b>					
<b>Fonds propres</b>					
- Apports					
- Legs et donations					
- Résultat sous contrôle de tiers financeurs					
<b>Ecarts de réévaluation</b>					
<b>Subventions d'investissement sur biens non renouvelables</b>					
<b>Provisions réglementées</b>					
<b>Droit des propriétaires</b>					
<b>TOTAL</b>	543 630	(19 068)	37 587		562 149

## Tableau de suivi des fonds dédiés

sur subventions de fonctionnement affectées

Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Utilisation au cours de l'exercice	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
		A	B	C	D= A-B+C
BURKINA PIERRE FABRE	69 000	9 152			9 152
CAMBODGE MSF	21 704			5 462	5 462
CAMBODGE VINCI	40 000	8 000	8 000		
MAROC ROCIMAS	100 000	15 862			15 862
HAÏTI AFD	300 000	69 498	41 385		28 113
MADAGASCAR AFD	390 812	159 706	159 706		
MADAGASCAR MERIEUX	4 520	2	2		
FRANCE AG2R	128 260	27 913	27 913		
MOZAMBIQUE AFD	470 000	7 203	7 203	115 961	115 961
<b>TOTAL</b>		<b>297 335</b>	<b>244 208</b>	<b>121 423</b>	<b>174 550</b>

## Subventions

Subventions	Subventions accordées en 2018	Subvention à recevoir au 31/12/17	Encaissement en 2018	Ecart de conversion	Subvention à recevoir au 31/12/18
	(1)	(2)	(3)	(4)	1+2-3+4
ARMENIE BAGNEUX	5500		5500		
CAMBODGE VINCI					
CAMBODGE MUNDIPHARMA		8338	8449	111	
CAMBODGE MSF	21704		21704		
HAÏTI AFD		176015	176015		
HAÏTI FOKAL		6671	6671		
HAÏTI FOKAL	17595		8797	-64	8 734
MADAGASCAR AFD		135067	135067		
MADAGASCAR ILE DE FRANCE		10000	8000		2 000
MOZAMBIQUE UNICEF		524		-2	523
MOZAMBIQUE AFD3		274731			274 731
DOULEUR FRANCE AG2R	-9523	71257	61735		
DOULEUR FRANCE CRCAS	-603	7005	6402		
CRCAS AUVERGNE	10340		5170		5 170
AG2R 3	23320		18656		4 664
AG2R NORMANDIE	11385		4106		7 280
AG2R PERRIGUEUX	5219		5219		
<b>TOTAL</b>	<b>84 937</b>	<b>689 608</b>	<b>471 489</b>	<b>45</b>	<b>303 101</b>

## Etat des immobilisations

Cadre A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions, créances, vrts
Immobilisations incorporelles			
Frais d'établissement et de développement			
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 457		1 424
<b>TOTAL</b>	<b>2 457</b>		<b>1 424</b>
Immobilisations corporelles			
Terrains			
Constructions			
Installations techniques, matériel et outillage industriel			
Installations générales, agencements et aménagements divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau et info., mobilier	2 278		
Divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL</b>	<b>2 278</b>		
Immobilisations financières			
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et immobilisations financières	72 000		
<b>TOTAL</b>	<b>72 000</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>76 735</b>		<b>1 424</b>

Cadre B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réév légale ou éval par mise en équivalence
	Virement	Cession		Valeur d'origine des immos en fin d'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Autres postes d'immobilisations incorporelles			3 881	
<b>TOTAL</b>			<b>3 881</b>	
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport			2 278	
Matériel de bureau et info., mobilier				
Divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL</b>			<b>2 278</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et immobilisations financières		34 000		38 000
<b>TOTAL</b>		<b>34 000</b>		<b>38 000</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>34 000</b>		<b>44 159</b>

## Etat des amortissements

Cadre A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
	IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles					
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles	1 953	279			2 232
<b>TOTAL</b>	<b>1 953</b>	<b>279</b>			<b>2 232</b>
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriel					
Installations générales, agencés et aménagés divers					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et info., mobilier	2 033	247	2		2 278
Divers					
<b>TOTAL</b>	<b>2 033</b>	<b>247</b>	<b>2</b>		<b>2 278</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 986</b>	<b>526</b>	<b>2</b>		<b>4 510</b>

Cadre B	Ventil. mouvements provision amortissements dérogatoires						Mouvement net des amort. à la fin de l'exercice
	DOTATIONS			REPRISES			
	Colonne 1	Colonne 2	Colonne 3	Colonne 4	Colonne 5	Colonne 6	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort fiscal exceptionnel	
Immobilisations incorporelles							
Frais d'établissement et de développement							
Autres postes d'immobilisations incorporelles							
<b>TOTAL</b>							
Immobilisations corporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel et outillage industriel							
Installations générales, agencés et aménagés divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau et info., mobilier							
Divers							
Immobilisations corporelles en cours							
<b>TOTAL</b>							
Frais d'acquisition de titres de participations							
<b>TOTAL GENERAL</b>							
<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>			<b>TOTAL GENERAL NON VENTILE</b>		

Cadre C	Montant net début d'exercice	Augmentation	Dotations exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices				
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

## Etat des provisions et dépréciations

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminution reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
<b>Réglémentées</b>					
Provisions pour reconstitution des gisements					
Provisions pour investissements					
Provisions pour hausse des prix					
Amortissements dérogatoires					
Prov. fisc. pour impl. à l'étranger av. 01/01/1992					
Prov. fisc. pour impl. à l'étranger apr. 01/01/1992					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
<b>TOTAL I</b>					
<b>Risques et charges</b>					
Provisions pour litiges					
Provisions pour garanties données aux clients					
Provisions pour pertes sur marché à terme					
Provisions pour amendes et pénalités					
Provisions pour perte de change	318	286	318		286
Provisions pour pensions & obligations					
Provisions pour impôts					
Provisions pour renouvellement des immobilisations					
Provisions pour gros entretiens et grandes révisions					
Provisions pour charges soc. fisc. sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	1 100	52			1 152
<b>TOTAL II</b>	<b>1 418</b>	<b>338</b>	<b>318</b>		<b>1 438</b>
NATURE DES DEPRECIATIONS	Montant au début de l'exercice	Augmentations des dotations de l'exercice	Diminution reprises à la fin de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice
			Utilisées	Non utilisées	
<b>Dépréciations</b>					
Immobilisations incorporelles					
Immobilisations corporelles					
Immobilisations titres mis en équivalence					
Immobilisations titres de participations					
Immobilisations financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients					
Autres provisions pour dépréciation	30 851	1 463			32 314
<b>TOTAL III</b>	<b>30 851</b>	<b>1 463</b>			<b>32 314</b>
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III)</b>	<b>31 952</b>	<b>1 801</b>	<b>318</b>		<b>33 753</b>
Dont dotations et reprises : -d'exploitation		1 801	318		
Dont dotations et reprises : -financières					
Dont dotations et reprises : -exceptionnelles					
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation					

## Etat des créances

Créances (a)	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Echéances à moins d'1 an	Echéances à plus d'1 an
<b>De l'actif immobilisé</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts <sup>(1) (2)</sup>			
Autres immobilisations financières	38 000	38 000	
<b>De l'actif circulant</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés	112	112	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	893	893	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	303 101	28 370	274 731
Groupe et associés <sup>(2)</sup>			
Débiteurs divers (dont créances relatives à des op. de pension de titres)	138 329	138 329	
Charges constatées d'avance	21 379	21 379	
<b>TOTAL</b>	<b>501 814</b>	<b>227 083</b>	<b>274 731</b>
<sup>(1)</sup> Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
<sup>(1)</sup> Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
<sup>(2)</sup> Prêts et avances consentis aux associés personnes physiques			

## Etat des dettes

Dettes (b)	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Echéances à moins d'1 an	Echéances de 1 à 5 ans	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles <sup>(1)</sup>				
Autres emprunts obligataires <sup>(1)</sup>				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit <sup>(1)</sup>				
- à 1 an max. à l'origine				
- à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses <sup>(1) (2)</sup>				
Fournisseurs et comptes rattachés	89 858	89 858		
Personnel et comptes rattachés	7 481	7 481		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	16 465	16 465		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et versements assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés <sup>(2)</sup>				
Autres dettes (dont dettes relatives à op. de pension de titres)	5 861	5 861		
Dettes représentations de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	312 987	72 987	240 000	
<b>TOTAL</b>	<b>432 653</b>	<b>192 653</b>	<b>240 000</b>	
<sup>(1)</sup> Emprunts souscrits en cours d'exercice				
<sup>(1)</sup> Emprunts remboursés en cours d'exercice				
<sup>(2)</sup> Emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques				

## Produits à recevoir

(Article R123-189 du Code de Commerce)

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/18	31/12/17
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Autres créances		68 045
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		588
<b>TOTAL</b>		<b>68 633</b>

## Détail des produits à recevoir

PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/18	31/12/17
<b>Créances rattachées à des participations</b>		
<b>Autres titres immobilisés</b>		
<b>Prêts</b>		
<b>Autres immobilisations financières</b>		
<b>Créances clients et comptes rattachés</b>		
<b>Autres créances</b>		
42870000 PERSONNEL A RECEVOIR		112
43870000 AIDES A RECEVOIR		635
46870000 PRODUITS A RECEVOIR		67 298
<b>Valeurs mobilières de placement</b>		
<b>Disponibilités</b>		
51870000 INTERETS COURUS A RECEVOIR		588
<b>TOTAL</b>		<b>68 633</b>

## Charges à payer

(Article R123-189 du Code de Commerce)

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/18	31/12/17
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	27 654	27 317
Dettes fiscales et sociales	10 924	13 234
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 283	3 863
<b>TOTAL</b>	<b>42 861</b>	<b>44 413</b>

## Détail des charges à payer

CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/18	31/12/17
<b>Emprunts obligataires convertibles</b>		
<b>Autres emprunts obligataires</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
51900000 CONCOURS BANCAIRES COURANTS		
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
40800000 FOURNISSEURS FACT NON PARVENUES	27 654	27 317
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
42820000 PROVISION POUR CONGES PAYES	7 481	7 579
42860000 PERSONNEL CHARGES A PAYER		-280
43820000 CHARGES SOCIALES CONGES A PAYER	3 313	3 441
43860000 AUTRES CHARGES A PAYER	130	-1 434
44860000 AUTRES CHARGES A PAYER		3 928
<b>Dettes sur immobilisations et comptes rattachés</b>		
<b>Autres dettes</b>		
46860000 CHARGES A PAYER	4 283	3 863
<b>TOTAL</b>	<b>42 861</b>	<b>44 413</b>

## Produits et charges constatées d'avance

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	Exercice clos le 31/12/18	Exercice clos le 31/12/17
Produits d'exploitation	312 987	593 831
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
<b>TOTAL</b>	<b>312 987</b>	<b>593 831</b>

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	Exercice clos le 31/12/18	Exercice clos le 31/12/17
Charges d'exploitation	21 379	12 798
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
<b>TOTAL</b>	<b>21 379</b>	<b>12 798</b>

## Tableau d'échéances des dettes fournisseurs

	Echu	< 30 jours	30-60 jours	60-90 jours	> 90 jours	TOTAL
ADP			201			201
MARYVONNE DE BACKER	581	1 600				2 181
FOURNISSEURS DIVERS		386				386
DUFAUD		3 082				3 082
FIDELIS		8 992				8 992
GENEROSITY SEARCH		37 360				37 360
HONORAIRES DIVERS		6 352				6 352
IMPRIMEURS	209	430				639
UNE PIECE EN PLUS		419				419
VERSPIEREN		1 747				1 747
QUALIDATA		821				821
RESEAUX BUREAUTIQUE						0
SAGE		24				24
<b>TOTAL</b>	<b>790</b>	<b>61 212</b>	<b>201</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>62 204</b>

## Engagements de retraite

La population ne comprend que 3 personnes et dont l'échéance de la retraite est éloignée ; les montants en cause ne sont pas significatifs et donc aucun montant ne nécessite d'être communiqué.

En conséquence, aucune information n'est communiquée.

En conséquence, aucune information n'est communiquée.

TABLEAU DE COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES

EMPLOIS	Emplois de 2018	Affectation par emplois des ressources collectées auprès du public utilisées sur 2018	RESSOURCES	Ressources collectées sur 2018	Suivi des ressources collectées auprès du public et utilisées sur 2018
			REPORT DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN DÉBUT D'EXERCICE		124 535
<b>1- Missions sociales</b>	<b>846 074</b>	<b>392 977</b>	<b>1 - RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC</b>	<b>1 124 743</b>	<b>1 124 743</b>
1.1. Réalisées en France	61 141		1.1. Dons et legs collectés	1 118 443	
- Actions réalisées directement	61 141		- Dons manuels non affectés	1 097 137	
- Versement à d'autres organismes agissant en France			- Dons manuels affectés	21 307	
1.2. Réalisées à l'étranger	784 933	392 977	- Legs et autres libéralités non affectés		
- Actions réalisées directement	784 933	392 977			
- Versement à un organisme central ou d'autres organismes					
<b>2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	<b>537 742</b>	<b>537 742</b>	<b>1.2. Autres produits liés à l'appel à la générosité du public</b>	<b>6 500</b>	
2.1 - Frais d'appel à la générosité du public	537 742	537 742			
2.2 - Frais de recherche des autres fonds publics					
2.3 - Charges liées à la recherche de subventions et autres concours publics					
<b>3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>276 570</b>	<b>276 530</b>	<b>2 - AUTRES FONDS PRIVÉS</b>	<b>110 351</b>	
			<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>	<b>287 738</b>	
			<b>4 - AUTRES PRODUITS</b>	<b>38 431</b>	
<b>I - TOTAL DES EMPLOIS DE L'EXERCICE INSCRITS AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>1 660 386</b>		<b>I - TOTAL DES RESSOURCES DE L'EXERCICE INSCRITES AU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>1 561 264</b>	
<b>II - DOTATIONS AUX PROVISIONS</b>	<b>6 577</b>		<b>II - REPRISES DES PROVISIONS</b>	<b>1 434</b>	
<b>III - ENGAGEMENTS A REALISER SUR RESSOURCES AFFECTÉES</b>	<b>174 550</b>		<b>III - REPORT DES RESSOURCES AFFECTÉES NON UTILISÉES DES EXERCICES ANTERIEURS</b>	<b>297 355</b>	
			<b>IV - VARIATIONS DES FONDS COLLECTÉS AUPRES DU PUBLIC (cf tableau des fonds dédiés)</b>		
<b>IV - EXCÉDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>	<b>18 520</b>		<b>V - INSUFFISANCE DE RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>V - TOTAL GENERAL</b>	<b>1 860 032</b>		<b>VI - TOTAL GENERAL</b>	<b>1 860 032</b>	<b>1 124 743</b>
<b>V - Parts des acquisitions d'immobilisations brutes de l'exercice financées par des ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VI - Neutralisation des dotations aux amortissements des immobilisations financées à compter de la première application du règlement par les ressources collectées auprès du public</b>					
<b>VII - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>1 207 289</b>	<b>VI - Total des emplois financés par les ressources collectées auprès du public</b>		<b>1 207 289</b>
			<b>SOLDE DES RESSOURCES COLLECTÉES AUPRES DU PUBLIC NON AFFECTÉES ET NON UTILISÉES EN FIN D'EXERCICE</b>		<b>41 989</b>

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	166 259		Bénévolat	109 300	
Frais de recherche de fonds			Prestations en nature	50 177	
Frais de fonctionnement et autres charges			Dons en nature	6 782	
<b>Total</b>	<b>166 259</b>		<b>Total</b>	<b>166 259</b>	

**R.A.F**

**REVISION AUDIT FRANCE**

Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes

S.A. au Capital de 900 000 Euros

RCS PARIS B 352 406 508

12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS

Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73

**" DOULEURS SANS FRONTIERES "**

**Association sans but lucratif**

**Siège Social :  
Hôpital LARIBOISIÈRE  
2 Rue Ambroise Paré  
75010 PARIS**

**EXERCICE SOCIAL DE DOUZE MOIS**

**CLOS LE 31 DECEMBRE 2018**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS SPECIALES DE L'EXERCICE**

**R.A.F**

**REVISION AUDIT FRANCE**

*Expertise Comptable - Commissariat aux Comptes*

*S.A. au Capital de 900 000 Euros*

*RCS PARIS B 352 406 508*

*12, rue Yves Toudic - 75010 PARIS*

*Tel 01.53.72.72.72 Fax 01.53.72.72.73*

DOULEURS SANS FRONTIERES  
HOPITAL LARIBOISIERE  
2 Rue Ambroise Paré  
75010 PARIS

Aux adhérents,

Mesdames, Mesdemoiselles, Messieurs,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

**CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

Paris, le 24 mai 2019

Pour R.A.F.

Jean Claude HAGEGE

Commissaire aux Comptes Inscrit

